

Commune de RONCEY Conseil Municipal

Réunion du mardi 28 juillet 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 28 juillet 2020 à 20 heures 30, sous la présidence de M. LECHEVALLIER Alain, Maire. Tous les membres étaient présents.

1) Présentation des agents communaux

M. Cyril Hérout, agent communal et M. Cyril Lemperrière, agent de la communauté Coutances mer et bocage mis à disposition pour la Commune de Roncey pour 17.50 h/35h à compter du 1^{er} août 2020 se sont présentés au conseil municipal.

Monsieur le Maire a rappelé les autres agents de la commune :

Mme Virginie Dorange, contrat de 12.50h/35h jusqu'au 31 décembre 2020 : surveillance cantine, tickets de cantine, fleurissement, ménage mairie et salles communales.

M. Pascal Laisney, titulaire, 6h/35h : surveillance école, Mausolée Leteneur et travaux divers (dont 4h/35h mis à disposition de la Communauté Coutances mer et bocage pour l'école).

Mme Angélique Laubel, titulaire, 28h/35h : cantine et ménage (mis à disposition de la Communauté Coutances mer et bocage pour les heures effectuées pour l'école).

Mme Sylvie Poisson, agent administratif titulaire, 12h/35h, en disponibilité jusqu'au 1^{er} avril 2021.

Secrétaires de mairie titulaires : Mme Isabelle Ruault (28h/35h) et Mme Lydie Havin (35h/35h dont 12h/35h mis à disposition de la Communauté Coutances mer et bocage pour la bibliothèque).

2) Espaces de tri sélectif : devis pour la mise en place d'une vidéo-surveillance

Monsieur le Maire a rappelé la recrudescence des dépôts sauvages d'ordures ménagères et autres débris auprès des espaces de tri sélectif. Dorénavant, une amende de 100€ est réclamée à toute personne qui commet ces gestes d'incivilité. Monsieur le Maire a présenté le devis de l'entreprise ID Domotique de Marigny pour la surveillance des deux aires de tri (zone artisanale et terrain de football), soit un total de 3876 € TTC dont 709.20€ TTC concernant la surveillance du vestiaire du foot, en attente de la réponse du club. Il resterait donc 3 166.80 € à la charge de la commune.

Un devis auprès d'une autre entreprise va être sollicité et le choix sera fait lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Un contact sera pris début août auprès du référent sureté de la gendarmerie nationale pour l'attribution éventuelle d'une subvention.

3) Demandes d'achat de terrains

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal la demande de M. et Mme Yannick BINET pour l'achat d'un terrain Rue de la fontaine St Côme. Une visite sur place est à prévoir afin de vérifier le fonctionnement de la fontaine. Le Conseil Municipal ne s'est donc pas prononcé pour le moment.

Le Conseil Municipal a décidé, par 14 voix pour et une abstention, la mise en vente du terrain situé au 32 rue de la liberté (ex maison Rabbah) où devait se trouver initialement la maison médicale. Il s'agit d'une parcelle de 524 m² achetée par la commune au prix de 50 000 €. Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente à 25 000 €.

4) Communauté Coutances mer et bocage : compte-rendu des réunions

Monsieur Daniel HÉLAINE a fait part de différentes informations concernant la communauté Coutances mer et bocage : déroulement des élections, réunions de bureau etc...Le marché de la construction de la salle de classe à l'école de Roncey a été attribuée à la société Cougnaud pour un montant de 90 522.53 € TTC. L'installation prévisionnelle est envisagée d'ici la fin de l'année 2020. Plusieurs conseillers municipaux se sont inscrits aux commissions communautaires.

Suite à la crise sanitaire liée au COVID-19, le Conseil Municipal a donné son accord pour la contribution au fonds intercommunal de relance de l'économie et du commerce local proposée par la Communauté Coutances mer et bocage, à hauteur d'1 € par habitant pour Roncey, soit 815 €. Des bons d'achats seront donc disponibles chez les commerçants locaux à partir de septembre.

Une enquête intitulée « projet alimentaire territorial » est en cours : les habitants sont consultés afin de connaître leurs habitudes alimentaires. Ils sont invités à répondre à un questionnaire sur le site internet de la communauté Coutances mer et bocage.

5) Questions diverses

M. Christian DELAUNAY a fait part du compte-rendu de la commission communication du 6 juillet. Une prochaine réunion pour la préparation du bulletin municipal aura lieu le mercredi 26 août 2020 à 20h. Une réunion sera également à prévoir afin d'effectuer différentes mises à jour sur le site internet.

M. Gilbert LENOIR a été désigné correspondant défense.

La proposition pour le logement F4 situé 1 Rue Jean Gautier a été acceptée par les HLM Coutances/Granville.

La commission urbanisme a fait le point des pancartes « n° et villages » manquantes sur la commune. Une commande va donc être faite prochainement.

M. Nicolas DESCHATEAUX a présenté les différents relevés du radar pédagogique situé route de Coutances. Des excès de vitesse très importants ont été constatés (ex : 154 km/h dans le sens sortant ou 141 km/h dans le sens entrant). La vitesse moyenne est également au-dessus de la vitesse en vigueur (ex : 55.5 km/h dans le sens entrant ou 65.6 km/h dans le sens sortant). Des contrôles vont donc être effectués par la gendarmerie.

La « Friterie chez Biloute » sera présente sur la place de la mairie à partir du mois de septembre 2020 tous les mardis soirs. Des affiches seront distribuées chez les commerçants fin août.

Il n'a pas été donné suite à une demande d'aide financière suite à l'obtention d'une mention très bien au baccalauréat.

Plusieurs corvées de nettoyage ont eu lieu ces dernières semaines, notamment le désherbage au vinaigre dans le bourg, le débroussaillage au poste DIP, à la station d'épuration...

Suite à la convention signée avec l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique « La Sienne » afin d'exercer l'activité pêche, le nettoyage au plan d'eau a été effectué. Une vidange sera à prévoir l'an prochain.

La commission travaux a rebouché les différents trous avec de l'enrobé le 23 juillet.

Le projet Ages et vie est en cours. La charpente est montée et la cérémonie de la pose de la première pierre aura lieu le mercredi 23 septembre 2020 à 10h. Afin d'étudier le projet du passage piétonnier par le terrain de football vers l'école, un rendez-vous sur place est prévu le lundi 7 septembre 2020 à 19h45.

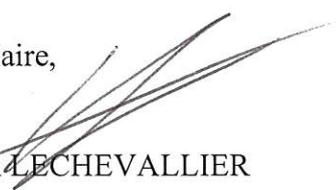
Monsieur le Maire a rappelé que le port du masque est dorénavant obligatoire à la mairie aux heures d'ouverture. Les personnes n'ayant pas retiré les masques du département peuvent toujours les récupérer auprès du secrétariat de mairie. Les salles communales ne sont pas louées pour le mois d'août.

Des devis seront étudiés prochainement pour le remplacement éventuel d'une débroussailleuse et l'achat d'un souffleur.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le lundi 7 septembre 2020 à 20h30.



Le Maire,


Alain LECHEVALLIER

